

*Présents : C. BONNAT, R. DANIEL, E. ROULAUD, P. MEYNARD, M. AUBRUN, ML. JACQUEMENT, G. JACQUEMENT, J. DANIEL, A. MEYNARD, H. CAHUZAC, C. ROUX, V. MARTIN, A. LELONG, J.M. ARSAC, J. VRIELYNCK.*

*Secrétaire de séance : E. ROULAUD*

\*\*\*\*\*

La séance débute à 19 h 04

**1) Approbation des comptes-rendus des réunions des 22 et 29/03/2026 :**

Aucune remarque n'étant formulée de la part des membres du conseil, les deux comptes-rendus sont approuvés à l'unanimité

**2) Désignation des membres des différentes commissions communales (liste en annexe) :**

Voir liste en annexe

**3) Élection des membres titulaires et suppléants de la Commission d'Appel d'Offres (au scrutin de liste à bulletin secret)**

Le Maire informe le Conseil que cette Commission est composée de 6 membres au total, dont 3 titulaires et 3 suppléants, non compris le Maire.

Après la tenue du vote au scrutin de liste à bulletin secret, le résultat est le suivant :

12 voix pour et 3 bulletins nuls. Les élus désignés membres de cette Commission, sont donc les suivants :

- **Membres titulaires :**
  - Alain MEYNARD
  - Jean-Marc ARSAC
  - Valérie MARTIN
- **Membres suppléants :**
  - Pascal MEYNARD
  - Anaïs LELONG
  - Marie-Laure JACQUEMENT

**4) Élection des délégués aux différents Syndicats et organismes (liste en annexe) :**

Voir liste en annexe

**5) Délégations consenties aux Adjointes :**

Celles-ci seront consenties en fonction de l'appartenance à telle ou telle commission communale et feront l'objet d'arrêtés du Maire.

**6) Détermination du montant des indemnités de fonction du Maire et des Adjointes (tableaux ci-joints),**

Le Maire présente au Conseil le tableau sur lequel figurent les montants des indemnités actuelles versées aux 4 adjointes et à lui-même. Il présente également le nouveau tableau sur lequel figurent les indemnités revalorisées par la loi du 22/12/2025 portant création d'un statut de l'élu local. Il est procédé au vote à bulletin secret pour déterminer le montant de ces indemnités, le Maire ne participant pas au vote. Le résultat est le suivant :

\*Maintien des indemnités actuelles : 6 voix pour

\*Revalorisation des indemnités : 8 voix pour

Les indemnités du Maire et des Adjointes seront donc revalorisées, telles qu'elles figurent dans le tableau ci-joint et prendront effet à compter de l'élection du Maire, soit le 22/03 et de l'élection des adjoints, soit le 29/03/2026.

**7) Désignation d'un correspondant Défense et Sécurité Routière,**

A la demande de la préfecture, il est nécessaire de désigner ces correspondants.

Eric ROULAUD accepte d'être correspondant Défense et Jean-Marc ARSAC accepte d'être correspondant Sécurité Routière.

Accord du Conseil pour désigner ces deux élus.

**8) Désignation d'un(e) élu(e) chargé(e) des locations de la Salle Polyvalente :**

Marie-Laure JACQUEMENT accepte d'être l'élue référente titulaire pour s'occuper de ces locations.

Anaïs LELONG accepte d'être suppléante pour la remplacer en cas d'absence.

Accord du Conseil pour désigner ces deux élus.

**9) Proposition de membres élus et non élus pour siéger au sein de la Commission Communale des Impôts Directs, qui se réunit une fois par an à la demande de la D.G.F.I.P :**

Concernant les personnes non élues, plusieurs d'entre elles seront contactées, afin de savoir si elles acceptent de proposer leur candidature à cette Commission et de figurer sur la liste qui sera adressée à la DGFIP par la Commune, sachant qu'il faut proposer 24 personnes, dont 12 titulaires et 12 suppléantes.

Les membres du conseil, qui proposent doré et déjà leur candidature sont :

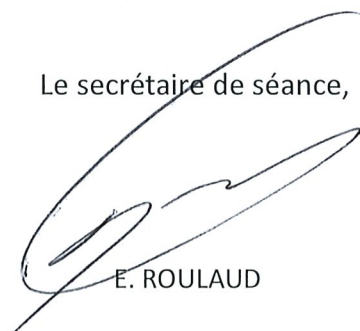
- Jean-Marc ARSAC
- Eric ROULAUD
- Alain MEYNARD
- Pascal MEYNARD
- Justine VRIELINCK

La liste des personnes proposées sera soumise à l'avis du Conseil Municipal, lors de la prochaine réunion, avant transmission à la DGFIP.

Signature des tableaux de présence aux réunions des 22 et 29/03/2026

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30

Le secrétaire de séance,



E. ROULAUD

Le Maire,



C. BONNAT